

En 1950, l'Institut est devenu une société indépendante constituée en vertu d'une charte fédérale et administrée par un conseil dont les membres sont désignés par l'Université McGill, l'industrie et le ministère fédéral des Ressources et du Développement économique.

La Société a pris possession de l'édifice qu'elle occupait sur les terrains de l'Université McGill et de toutes les installations (le terrain demeure la propriété de l'Université et est prêté à la Société). Elle est en tout point autonome pour ce qui est de son fonctionnement, sauf que les travaux qui conduisent à un grade seront contrôlés par les facultés de l'Université.

Le personnel de l'Institut a souvent enrichi les connaissances fondamentales sur la chimie de la cellulose et de la lignine. La Division de chimie industrielle et cellulosique de l'Université McGill est partie intégrante de l'Institut; dans une certaine mesure, l'Institut est également devenu le bureau des normes de l'industrie de la pâte et du papier.

La Section de la chimie physique s'occupe surtout, actuellement, des problèmes que posent la chimie de surface de la cellulose, le gonflement de la cellulose, et les qualités de flottage des matières en suspension. Les recherches sur la réactivité de la cellulose, les dérivés de la cellulose, la chimie de l'écorce et la lignine se font à la Section de la chimie organique.